

d'uranium commercialement productifs. Une certaine période sera accordée à ces entreprises pour établir la capacité de production commerciale de leurs propriétés afin de pouvoir prétendre à l'exemption des plafonds qui seront accordés aux propriétaires étrangers actuels des mines existantes...

C'est exactement ce à quoi nous pensions, lorsque nous avons accordé cette exemption.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'en suis reconnaissant au ministre et je lui demande combien de temps on accordera. Quelle durée prévoit-on? Le gouvernement, j'en suis sûr, ne veut pas qu'il y ait d'incertitude. Combien de mois, ou combien d'années?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, on n'a pas fixé la durée de cette période, pour donner à cet égard un peu de souplesse à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Il s'agit là de la catégorie de règlements dont j'ai parlé tout à l'heure, qui seront établis dans un avenir proche. Cependant la Commission de contrôle de l'énergie atomique qui dans le cadre de nos prévisions actuelles sera chargée d'appliquer ces règlements d'une façon générale, discutera volontiers de la question avec tout intéressé, afin d'éviter de léser cet intéressé du fait d'un effet rétroactif des règlements.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je signale aux députés que nous devrions passer à une autre question mais si la Chambre y consent la présidence donnera la parole au député de Waterloo, puis à celui d'Algoma qui veut poser une question supplémentaire, après quoi nous passerons à la question suivante.

M. Max Saltsman (Waterloo): Merci monsieur l'Orateur. Du fait de la nature énigmatique de la déclaration du ministre faite la nuit dernière et de l'importance de cette déclaration, le ministre prendra-t-il le temps aujourd'hui de nous expliquer les raisons qu'a le gouvernement de promulguer ces règlements?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je pense que le premier ministre et les autres porte-parole du gouvernement dans ce domaine nous ont expliqué pourquoi une décision devait être prise très rapidement à ce sujet. La vente des plus vastes réserves en uranium du Canada était imminente, presque 50 p. 100 des réserves reconnues et c'est pourquoi nous avons dû faire vite dans l'intérêt du pays et je crois que le public canadien s'en est parfaitement rendu compte.

M. Foster: Monsieur l'Orateur, voici la question que j'adresse au ministre: M. Roman

ayant annoncé ce matin son intention de mettre à exécution son projet de vente à des intérêts américains, le ministre présentera-t-il une mesure législative d'urgence à ce sujet? En deuxième partie, le ministre peut-il assurer l'industrie que les stocks canadiens de réserve ne seront pas mis sur le marché général dans un proche avenir, mais seulement après 1975 peut-être quand ce marché se sera amélioré?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas décidé quand il vendra les stocks de réserve, mais jusqu'ici nous n'avons jamais perturbé indûment le marché en y déversant des stocks de réserve à un moment où cela peut nuire à son fonctionnement normal. Que ferons-nous dans l'éventualité d'une vente contraire à la décision du gouvernement? Nous prendrons, bien entendu, toutes les mesures nécessaires pour assurer l'application de ces règles.

L'INDUSTRIE

LES PRODUITS TEXTILES—L'ANNONCE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné que nous recevons tous les jours des messages de détresse de la part de dirigeants de l'industrie textile, dont plusieurs usines sont sur le point de fermer leurs portes, l'honorable ministre dirait-il à la Chambre quelles dispositions il entend prendre pour leur venir en aide?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je m'emploie, monsieur le président, avec le plus d'énergie possible, à développer cette politique relative à l'industrie textile et je dois commencer cet après-midi une série de rencontres avec les parties intéressées.

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LES EFFETS PROBABLES DES RESTRICTIONS AU CRÉDIT DES CONSOMMATEURS

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. J'ai cherché à obtenir de lui des renseignements sur le sujet hier mais je n'ai pas eu de succès car il ne se trouvait pas à la Chambre. Je voudrais en obtenir d'autres aujourd'hui. Étant donné les plus récents chiffres sur le